

PROGRAMME D'HISTOIRE

DE LA CLASSE DE TERMINALE

"Le monde contemporain (II - Depuis 1945)"

I – Les relations internationales depuis 1945

1 - La guerre froide (1947-1991)

On analyse les caractéristiques majeures de la guerre froide et on réfléchit à sa périodisation. On intègre dans cette étude la présentation des modèles soviétique et américain.

2 - Le nouvel ordre mondial

La disparition de l'Union soviétique met un terme à la guerre froide. Les États-Unis s'imposent, non sans contestations, comme l'unique superpuissance. À partir de la fin des années 1970, l'affirmation de l'islamisme, sous différentes formes, constitue un autre fait majeur. Ces profonds bouleversements façonnent le monde actuel.

II – Colonisation et indépendances

1 - La colonisation européenne et le système colonial

Ce thème englobe la période qui va du milieu du XIXe siècle aux années 1960. Il permet d'étudier un phénomène majeur de l'histoire humaine sinon dans sa totalité, du moins sur une durée significative.

2 - La décolonisation et ses conséquences

On présente les grands traits des conquêtes coloniales, l'organisation des empires, les modalités de la présence et de l'influence européennes, les modes d'exploitation économique.

On analyse l'émancipation des peuples dominés, les difficultés économiques et sociales auxquelles les États nouvellement indépendants sont confrontés et leurs tentatives d'organisation pour obtenir un poids accru dans les relations internationales.

III – L'Europe de 1945 à nos jours

1 - L'Europe de l'Ouest en construction jusqu'à la fin des années 1980.

La construction européenne procède de plusieurs facteurs : un idéal qui associe rejet des "guerres civiles" européennes et recherche d'un modèle, une réaction à la menace soviétique, une volonté d'utilisation de la puissance de la Communauté au service des politiques nationales. Elle se traduit par la mise en place d'une politique d'intégration et de convergence.

2 - Le temps des démocraties populaires (1948-1989)

L'étude de la mise en place de l'ordre stalinien permet de montrer la dépendance de ces pays envers l'URSS. Les révoltes des années 1950 et les stratégies réformistes font apparaître une différenciation marquée entre les pays. L'entrée en jeu progressive des sociétés civiles est mise en valeur pour rendre compte de la disparition des démocraties populaires.

3 - Les enjeux européens depuis 1989

L'implosion de la zone d'influence soviétique ouvre la voie à l'élargissement de l'Union européenne à l'est, posant avec acuité la question de l'approfondissement. Les transferts progressifs de souveraineté invitent les Européens à s'interroger sur le rapport entre les États-nations et l'Union. Les conflits dans les Balkans montrent que le continent européen n'est pas à l'abri du retour de la guerre ; ils soulignent la difficulté de l'Union à mettre en oeuvre une politique extérieure commune.

IV – La France de 1945 à nos jours

1 - Bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale

Après avoir étudié les conséquences du conflit dans l'immédiat après-guerre - sans se limiter aux pertes humaines et aux destructions matérielles -, on présente l'émergence de différentes mémoires de la période de la guerre au sein de la société française.

2 - L'évolution politique

On étudie les grandes phases de la vie politique depuis 1945. On analyse les institutions de la Ve République et leur fonctionnement.

3 - Économie, société, culture

On met l'accent sur les bouleversements des structures économiques et sociales. On analyse l'évolution de la population, des modes de vie, des pratiques culturelles et des croyances.

4 - La France dans le monde

On présente l'enjeu de la décolonisation et les constantes de la politique étrangère, le rôle de la France dans les institutions internationales et sa place dans les échanges mondiaux, les formes de la présence française dans le monde.

V – Le Maroc depuis 1956

PROGRAMME DE GEOGRAPHIE

DE LA CLASSE DE TERMINALE

"L'espace mondial"

I - Un espace mondialisé

1 - Mondialisation et interdépendances

L'espace mondial se présente aujourd'hui comme un système marqué par la multiplication de flux de toute nature (hommes, marchandises, capitaux, informations) qui ont des effets sur les sociétés. Ces flux sont organisés par des acteurs spatiaux comme les États, les entreprises multinationales, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, les organisations illicites. L'intensité de ces échanges favorise l'émergence de lieux de la mondialisation à différentes échelles, notamment les métropoles mondiales disposant d'un pouvoir de commandement.

2 - Autres logiques d'organisation de l'espace mondial

La mondialisation est l'objet de débats concernant ses modalités de mise en oeuvre, sa relation avec la question du développement et avec les enjeux environnementaux. Par ailleurs, le processus de mondialisation ne constitue pas la seule clé de lecture du monde. D'autres logiques d'organisation du monde se juxtaposent et interfèrent : les aires de civilisation (cultures, langues, religions), les États, les organisations économiques régionales.

II - Les trois grandes aires de puissance dans le monde

1 - L'Amérique du Nord

- Les États-Unis : la superpuissance

La superpuissance des États-Unis est décrite dans ses différents aspects (économique, financier, culturel, diplomatique et militaire). On prend en compte l'inscription de cette puissance dans l'espace mondial. On étudie l'organisation du territoire des États-Unis.

- La façade atlantique de l'Amérique du Nord

L'étude de l'exemple de la façade atlantique de l'Amérique du Nord, du Saint-Laurent au golfe du Mexique, permet de présenter l'originalité de l'organisation de son espace et quelques aspects de l'ouverture au monde des trois États de l'ALENA.

2 - L'Union européenne

- La puissance économique de l'Union européenne

L'Union européenne est d'abord étudiée globalement sous l'angle de sa puissance économique et commerciale. On présente ensuite la diversité spatiale de cette puissance : pôles dynamiques et zones de faiblesse.

- L'Europe rhénane

L'Europe rhénane, qui inclut différents États (Suisse, Allemagne, France, Benelux) constitue le coeur économique de l'Union européenne. Densément peuplé, et marqué par l'importance des villes et de l'industrie, il s'organise autour d'axes majeurs. Il dispose d'une puissante fenêtre maritime qui le met en relation avec le monde.

3 - L'Asie orientale

- Une aire de puissance en expansion

La puissance de l'Asie orientale vient d'abord de son poids démographique. Bien que marquée par une grande diversité des systèmes politiques, des niveaux de vie, des activités économiques, cette aire de puissance trouve un élément d'unité dans son dynamisme. Elle comprend le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, la Chine littorale et

Singapour. Il s'agit donc d'une aire multipolaire animée par des échanges commerciaux, des réseaux d'entreprises et des investissements croisés. On l'étudie ici globalement.

- La mégalozone japonaise

La mégalozone japonaise fait l'objet d'une étude spécifique. Dominée par Tokyo, ville mondiale, elle concentre l'essentiel de la population et des activités économiques du Japon. Elle est en relation avec l'Asie orientale et le monde. Les fortes densités et les contraintes naturelles confèrent une importance particulière aux questions d'environnement.

III - Des mondes en quête de développement

1 - Unité et diversité des Sud

L'inégal développement à l'échelle du monde est tout d'abord rappelé. Les États du Sud présentent des traits communs, liés au sous-développement. Ils se différencient toutefois de manière croissante, en fonction de politiques de développement inégalement efficaces. On étudie ensuite l'exemple du Brésil pour montrer les contrastes spatiaux du développement à l'échelle du pays et à celle des villes.

2 - Une interface Nord/Sud l'espace méditerranéen :

La Méditerranée constitue un espace de clivage en même temps que de contacts entre les pays du Nord et ceux du Sud. Dans ce cadre géographique, on étudie les écarts de développement, la mobilité des hommes (migrations, déplacements touristiques), les échanges économiques, financiers et culturels. En s'appuyant sur quelques exemples, on montre les effets de ces phénomènes sur les sociétés et les territoires.

3 - Un État et un espace en recomposition :

Le plus vaste pays du monde est confronté au problème du post-soviétisme marqué par la crise des structures politiques et économiques et par des problèmes démographiques et sociaux. Pour assurer les bases d'un nouveau développement, la Russie peut toutefois compter sur des atouts, notamment ses ressources naturelles. De nouvelles logiques d'organisation de l'espace apparaissent, contribuant à des changements importants dans la répartition géographique des hommes et des activités économiques.

PROGRAMME D'EDUCATION CIVIQUE JURIDIQUE ET SOCIALE

DE LA CLASSE DE TERMINALE

"La citoyenneté à l'épreuve des transformations du monde contemporain"

Conformément aux principes généraux de l'enseignement de l'éducation civique, juridique et sociale publiés avec le programme de la classe de seconde, l'ECJS a pour objet en classe de terminale de confronter la citoyenneté aux transformations du monde contemporain. Cet enseignement s'efforce d'apporter une meilleure compréhension de la fonction du droit, des institutions politiques et de l'action des citoyens face à ces enjeux.

Il mobilise à la fois les notions d'éducation civique acquises au collège, des savoirs enseignés dans différentes matières et les acquis de l'éducation civique, juridique et sociale des classes de seconde et de première.

I - OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA CLASSE TERMINALE

En classe de seconde, la citoyenneté politique a été analysée dans sa dimension civile, en partant de la vie sociale pour remonter à ses fondements politiques. En classe de première, les élèves ont été amenés à réfléchir sur l'exercice de la citoyenneté politique, les conditions de la participation politique et les fondements de l'État de droit. Ils ont pu comprendre comment les libertés publiques et privées peuvent être garanties dans l'État démocratique et en quoi elles requièrent la participation et la vigilance des citoyens, l'exercice de leurs droits civiques et leur participation au débat dans l'espace public. En classe terminale, il s'agit de montrer que les exigences de droit, de justice, de liberté et d'égalité qui caractérisent l'État et les sociétés démocratiques sont confrontées à de nouveaux défis qui mettent à l'épreuve la citoyenneté, notamment les évolutions de la science et de la technique, les exigences renouvelées de justice et d'égalité, la construction de l'Union européenne et la mondialisation économique, culturelle, juridique et politique. Ces évolutions obligent les hommes à toujours repenser leurs droits et leurs libertés, ce qui suscite des débats dans l'espace public. La tension entre les intérêts particuliers et l'intérêt général, des expressions nouvelles de violence et d'atteinte aux libertés, exigent des réponses juridiques sans cesse adaptées. Le débat démocratique amène à interroger les normes et les valeurs sur lesquelles repose le droit et à les confronter à des conceptions différentes de l'éthique et à l'idée de droits de l'Homme. Ces évolutions transforment l'exercice de la participation politique et les formes de la conscience des citoyens, en amenant à repenser les questions de la souveraineté, de la liberté, de la responsabilité, de la justice et du droit.

Ces transformations du monde contemporain sont analysées en propre par différentes disciplines. L'ECJS a pour mission de souligner les enjeux civiques et politiques de ces évolutions, en particulier à travers le débat argumenté, fondé sur le savoir et portant sur des questions suscitées par l'actualité, répondant aux préoccupations des élèves : la connaissance et la capacité de se servir de sa raison permettent de décider et d'agir librement.

En amenant les élèves, sur ces questions limitées et concrètes, à coordonner les connaissances et la réflexion qu'ils construisent dans les différentes disciplines, l'ECJS trouve sa pleine signification. Elle contribue, à sa manière et dans le volume horaire qui lui est imparti, à attester de la cohérence entre les programmes des disciplines et à les articuler entre eux.

II - NOTIONS ET THÈMES

L'ECJS exige de partir de questions précises répondant aux préoccupations des élèves pour mobiliser les notions du programme et saisir les relations qu'elles entretiennent. Huit notions constituent le programme : liberté, égalité, souveraineté, justice, intérêt général, sécurité, responsabilité, éthique.

La présentation de ces huit notions ne doit pas conduire à les explorer de manière distincte mais doit permettre, au contraire, de les articuler diversement en fonction des questions choisies, en montrant, sur un problème précis et concret, les liens et les tensions qu'elles entretiennent entre elles. Ces notions sont par ailleurs polysémiques ; il ne s'agit pas de procéder à une étude exhaustive de chacune d'elles, il convient seulement de montrer que leur maîtrise permet de comprendre le sens des débats qui se déroulent dans l'espace public des sociétés contemporaines. Elles ont été retenues en ce

qu'elles permettent d'éclairer le sens et les enjeux, pour la citoyenneté, des grandes transformations du monde contemporain. Il est de la responsabilité du professeur de veiller à ce qu'elles aient été mobilisées et comprises par les élèves au cours du travail, qu'il s'agisse de l'analyse et du questionnement de l'information ou de l'expression personnelle dans le débat argumenté.

À cet effet, afin d'éviter le risque de la dispersion, quatre thèmes, dans lesquels s'inscriront les questions choisies, sont proposés en classe terminale :

- la citoyenneté et les évolutions des sciences et des techniques
- la citoyenneté et les exigences renouvelées de justice et d'égalité
- la citoyenneté et la construction de l'Union européenne
- la citoyenneté et les formes de la mondialisation.

Durant l'année, une ou plusieurs questions, entrant dans l'un ou plusieurs de ces quatre thèmes, seront traitées.